

MENTION SALARIÉ - RENOUELEMENT DE TITRE DE SÉJOUR

(À demander 2 mois avant expiration du titre)

Attention : chaque situation étant particulière, des pièces complémentaires ne figurant pas sur cette liste pourront vous être demandées

- Formulaire de demande de titre de séjour complété au recto et signé à l'encre noire (recto-verso)
- 2 Photos d'identité récentes sur fond clair (format 3,5 x 4,5 cm tête nue)
- Photocopie du titre de séjour à renouveler ou à modifier (recto-verso)
- Photocopie du passeport en cours de validité
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (copie du contrat de location ou facture d'électricité/d'eau/de gaz/de téléphone fixe ou quittance de loyer non manuscrite ou acte de propriété ou attestation d'hébergement et copie de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile de l'hébergeant)
- Taxe à payer lors de la remise de la carte de séjour
- Justificatif de ressources (3 derniers bulletins de salaire) et contrat de travail
- Autorisation de travail délivrée par la DIRECCTE (selon le cas), ou contrat de travail
- Attestation de l'OFII d'assiduité aux actions décidées dans le cadre du contrat d'accueil et d'intégration si un tel contrat avait été précédemment prescrit (et lorsque la clôture d'un tel contrat n'a pas encore été constatée).